

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Interculturalité

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Pierre Zembri, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Interculturalité* de l'Université de Haute-Alsace (UHA) regroupe à titre principal 11 formations accueillant 1148 étudiants. Ces formations se répartissent de la façon suivante :

- Quatre licences : *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; *Sciences de l'éducation* ; *Lettres* ; *Langues étrangères appliquées* (LEA).
- Quatre licences professionnelles : *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* ; *Formateur d'adultes* ; *Librairie et métiers du livre* ; *Administration et gestion des entreprises culturelles*.
- Trois masters : *Lettres et civilisations* ; *Langues étrangères appliquées* (LEA), ainsi que le master *Éducation, formation, communication*.

Deux masters sont en outre inclus à titre secondaire dans le champ : master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Anglais* et MEEF *Documentation*. Ils ne sont pas inclus dans le périmètre de la présente évaluation.

Deux formations sont cohabilitées par l'Université de Haute-Alsace et l'Université de Strasbourg et s'appuient sur une équipe de recherche commune, le Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) : il s'agit de la licence *Sciences de l'éducation* et du master *Éducation, formation, communication*.

Les formations du champ *Interculturalité* s'appuient à titre principal sur deux équipes de recherche : l'Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE) et le LISEC. Elles font l'objet de partenariats internationaux dans le cadre de la tri-région (Suisse et Allemagne proches), mais également à l'échelle mondiale.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les formations expertisées sont globalement conformes aux textes officiels et aux pratiques habituelles dans les disciplines concernées. Elles offrent des éléments d'originalité non négligeables, liés à la position frontalière de l'UHA et à son intégration dans un réseau des Universités du Rhin supérieur (Eucor - le campus européen), qui regroupe l'UHA et les Universités de Strasbourg, Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Karlsruhe. Les partenariats s'étendent également à l'Italie qui est relativement proche : la licence LLCER offre un parcours Italien, une double diplomation est possible en licence de *Lettres* avec l'Université de Bologne, ainsi qu'en master LEA avec l'Université de Turin. L'internationalisation des formations touche également la formation des enseignants avec un très original *Cursus intégré pour la formation transfrontalière des enseignants/Integrierter Studiengang für die grenzüberschreitende Lehrerbildung* (CIFTE/ISGL) au sein de la licence LLCER, en partenariat avec la *Pädagogische Hochschule Freiburg*. Les mobilités étudiantes et les stages hors de France sont largement encouragés. Enfin, le parcours *Cultures littéraires européennes* (CLE) du master *Lettres et civilisations* a obtenu en 2007 le label Erasmus Mundus (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*). L'internationalisation constitue donc un point fort et ne se limite pas aux territoires limitrophes.

A contrario, les relations avec l'Université de Strasbourg et d'autres universités proches comme Besançon ou Lorraine semblent très faibles. Deux formations seulement font l'objet d'une cohabilitation, et une équipe de recherche (LISEC) est présente à la fois à l'UHA, à Strasbourg et en Lorraine. La licence de *Sciences de l'éducation* semble souffrir d'un manque de coordination qui donne à penser qu'il y a de fait trois licences en parallèle et non une licence complète comportant trois parcours en troisième année. L'offre du master *Éducation, formation,*

communication est pour sa part trop importante eu égard aux effectifs étudiants, ce qui fait que certains parcours ouvrent irrégulièrement.

Les équipes pédagogiques semblent correctement dimensionnées, à l'exception du département de Sciences de l'éducation (sept titulaires pour 368 étudiants en prenant en compte licence, licence professionnelle et master) qui souffre d'un sous-encadrement manifeste. En *Lettres* et en LEA anglais, des dépassements significatifs des services statutaires sont signalés. Concernant plus particulièrement les licences professionnelles (LP), les situations sont inégales avec une sous-représentation des intervenants professionnels en LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* (22 % des heures d'enseignement) qui avait déjà été signalée lors de l'évaluation précédente par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES). Les intervenants extérieurs de la LP *Librairie et métiers du livre* ne sont pas nécessairement des professionnels du cœur de métier et la formation repose essentiellement côté université sur une seule collègue en détachement à l'Institut Universitaire de France.

Les effectifs étudiants connaissent des évolutions contrastées. Si les cursus de licence en *Sciences de l'éducation* et en LEA voient leur fréquentation augmenter fortement, il n'en est pas de même en licence LLCER où la pérennité de l'allemand et de l'italien est menacée. En licence de *Lettres*, une légère diminution a été suivie d'une stabilisation de la fréquentation. Les licences professionnelles, volontairement contingentées, font le plein avec une attractivité plutôt bonne, et qui ne se limite pas à l'environnement géographique immédiat. Cela dit, quel que soit le niveau, les effectifs sont limités par rapport aux universités voisines, ce qui facilite le suivi des étudiants et peut contribuer à de meilleurs taux de réussite.

Le positionnement des formations est globalement pertinent, les équipes pédagogiques ayant su tirer parti des potentialités de leur environnement et développer des formations originales. Concernant les licences professionnelles, la LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* expose difficilement sa spécificité au sein d'un environnement riche en formations comme celles d'assistant et d'intervenant social ou d'éducateur spécialisé, offertes au sein de l'établissement ou d'écoles proches. La LP *Administration et gestion des entreprises culturelles* souffre pour sa part d'un positionnement trop large, qui semble influencer négativement sur la qualité du placement, avec seulement 30 % d'adéquation entre l'emploi occupé et le niveau de qualification.

L'adossement à la recherche est inégal, parfois au sein de la même formation : ainsi, l'absence de recherche en allemand et en italien limite celle-ci au seul parcours *Anglais* de la licence LLCER. La licence de *Lettres* ne semble pas comporter d'initiation à la recherche. Parallèlement, les étudiants en licence LEA sont invités à des conférences et colloques internationaux (sur la traduction notamment), et un séminaire de recherche figure dans la maquette du parcours *Traductions scientifiques et techniques* (TST). Les trois formations de master bénéficient d'un solide adossement à plusieurs équipes de recherche, au point que le tiers des diplômés du master *Lettres et civilisations* (soit deux à cinq étudiants par an) poursuit en doctorat.

La professionnalisation constitue un point fort commun à l'ensemble des formations, avec une dimension internationale non négligeable. Les projets professionnels personnalisés sont courants en deuxième année de licence (L2). Des stages sont souvent proposés, voire imposés (en *Sciences de l'éducation* par exemple) dès la première année de licence (L1). Le parcours TST de la licence de LEA est même doté d'une *junior* entreprise effectuant des traductions pour le compte de tiers. La plupart des formations ont établi des fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) complètes. Au sein des licences professionnelles, les liens avec les milieux professionnels, même s'ils sont perfectibles, sont réels. Les trois masters, chacun dans son domaine, cultivent également des relations suivies avec les milieux professionnels. Le master de LEA encourage (et finance en partie) l'accès à des certifications professionnelles (pour des logiciels de traduction assistée par ordinateur - TAO, de gestion et de post-édition) ou linguistiques (*Test of English for International Communication* - TOEIC, *Business Language Testing Service* - BULATS). Les étudiants sont activement associés à la professionnalisation via l'association des anciens, une *junior* entreprise, etc.

Le recrutement des étudiants est essentiellement local. Quelques parcours parviennent à en élargir le champ géographique : c'est le cas du parcours CIFTE de la Licence LLCER déjà cité. Peu de formations donnent des éléments sur les procédures de recrutement. En termes d'effectifs, la pression la plus forte semble s'exercer sur la licence de *Sciences de l'éducation* qui a introduit une limitation de sa capacité d'accueil en première année à 110 étudiants. Cela s'explique par la faiblesse numérique de son corps enseignant déjà évoquée. Les quatre licences professionnelles ont un recrutement sélectif avec un rapport entre nombre de candidats et capacité d'accueil largement supérieur à un.

D'une façon générale, les cours en présentiel sont largement prédominants. Les cours magistraux (CM) constituent une grande majorité des enseignements de licence classique, même en langues (LEA et LLCER) ou en *Sciences de l'éducation*. Il en est de même dans la LP *Librairie et métiers du livre*. Le numérique est présent dans toutes les formations, mais à des degrés divers. Si l'usage de la plateforme Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic*

Learning Environment) est quasi général, les autres outils et fonctionnalités ne sont pas aussi courants. Les trois masters offrent des formations à des outils spécialisés (en gestion bibliographique par exemple ou en traduction). Les licences professionnelles offrent certains modules en formation ouverte à distance (il est même question de classes inversées en LP *Formateur d'adultes*). La LP *Librairie et métiers du livre* se singularise par un enseignement de communication numérique, qui initie les étudiants à la création et à la gestion de sites web, par le biais de logiciel spécifiques. Les licences classiques mettent l'accent sur l'obtention du certificat informatique et internet (C2i) en seconde année, et la maîtrise de certains outils comme le logiciel SPHINX en licence de *Sciences de l'éducation* (logiciel d'enquêtes et d'analyses de données).

Les modalités d'évaluation sont variées, et souvent compatibles avec des inscriptions en formation continue. Elles sont globalement conformes aux textes, à la notable exception du master *Lettres et civilisations* où l'absence de seconde session d'évaluation pose un problème. Les jurys de fin de semestre sont souvent suivis de créneaux d'échanges avec les étudiants. Seule la LP *Librairie et métiers du livre* n'a pas donné d'informations sur les modalités d'évaluation, ni sur les taux de réussite. Le suivi de l'acquisition des compétences est largement développé, même si des remarques ponctuelles ont pu être formulées pour certaines formations, dont les licences professionnelles (notamment *Administration et gestion des entreprises culturelles*) où les compétences devraient être au cœur des préoccupations de leurs responsables.

Le suivi du placement des diplômés est en revanche un point faible global pour les formations du champ *Interculturalité*. Si les responsables se reposent sur l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE), organisme *ad hoc* commun aux deux universités alsaciennes, ils s'exposent à de nombreuses lacunes : suivi en sortie de stage, puis à 36 mois (donc bien trop éloigné dans le temps de la sortie de formation), exclusion des publics en formation continue, absence de suivi des licences générales, etc. Ils doivent donc mener des enquêtes auprès de leurs diplômés ou se reposer sur des associations d'anciens qui n'existent pas pour toutes les formations. Les résultats sont donc largement incomplets. Quelques formations parviennent toutefois à un suivi pertinent, à l'image de la LP *Formateurs d'adultes* ou du master LEA.

L'existence de conseils de perfectionnement est avérée pour l'ensemble des formations du champ *Interculturalité*, ce qui est un point positif. Mais ils ne sont pas forcément spécifiques à une formation donnée. Les dossiers n'ont pas toujours été complets sur leur composition ou leurs modalités de fonctionnement. Les situations sont davantage contrastées pour ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants. C'est la LP *Formateurs d'adultes* qui va le plus loin avec un véritable contrôle qualité et un taux de réponse très élevé.

Points d'attention

La licence de *Sciences de l'éducation*, cohabilitée par les deux universités alsaciennes, souffre d'un manque de coordination (la cohabilitation ne semblant pas concluante). Les deux parcours strasbourgeois sont des licences suspendues, alors que le parcours proposé par l'UHA paraît plus cohérent. Les objectifs propres à chaque parcours de troisième année ne sont pas clairement explicités, et non resitués dans un ensemble plus vaste comprenant deux licences professionnelles. Par ailleurs, aucun suivi du placement des diplômés n'est effectué.

La LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* souffre d'une faible lisibilité du positionnement, d'un déficit de notoriété, et d'une insertion professionnelle non satisfaisante. On relève un faible encadrement dû à la faiblesse numérique globale du corps enseignant en sciences de l'éducation à l'UHA (286 heures sur 406 sont en tronc commun avec la licence générique). Enfin, trop peu d'intervenants professionnels interviennent dans la formation.

Avis sur la cohérence globale du champ

Il n'y a pas à proprement parler de problème de cohérence globale. L'intitulé du champ correspond au contenu et le terme d'interculturalité prend tout son sens dans le contexte tri-national et bi-culturel de la Haute-Alsace. En interne, il reste toutefois à lever des ambiguïtés de positionnement entre la licence professionnelle *Formateur d'adultes*, la licence professionnelle *Formation et accompagnement* délivrée par l'Université de Strasbourg, la licence professionnelle *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* de l'Université de Haute-Alsace et le

parcours *Formation et apprentissage tout au long de la vie* de la licence *Sciences de l'éducation*. Les deux dernières formations citées partagent en outre un nombre important d'enseignements communs.

Toutes les formations présentent des faiblesses similaires, notamment dans deux domaines :

- le **suivi des diplômés** : la dimension pré-professionnalisante (licences) ou véritablement professionnalisante (licences professionnelles et masters) des différents parcours nécessite un suivi de qualité, effectué au bon moment et permettant de toucher un maximum de répondants. L'appui sur l'ORESIPE semble insuffisant pour apporter des réponses satisfaisantes à cet égard. Certains responsables de formation en sont conscients et ont entrepris des suivis propres. L'UHA gagnerait à demander une évolution de l'ORESIPE ou comme alternative de dernier recours à développer ses propres outils complémentaires.
- le **suivi de l'acquisition des compétences** : si les fiches RNCP sont très correctement établies (quoique parfois de façon trop large pour ce qui concerne les métiers visés), et les compétences décrites en lien avec les unités d'enseignement, le suivi de l'acquisition lui-même demeure insuffisant. Un nombre trop important de formations ne déploie pas de portefeuilles d'expériences et de compétences, quelle que soit leur forme (physique ou électronique). Les étudiants ne sont donc pas en mesure de décrire les compétences qu'ils ont pu acquérir à de futurs employeurs ou lorsqu'ils postulent en stage. C'est préjudiciable en particulier aux licences professionnelles, surtout lorsqu'elles ont des positionnements proches.

Recommandations :

Les licences LLCER et de *Lettres* pâtissent de trop faibles effectifs eu égard à la richesse et à l'originalité de leur offre. Dans les deux cas, le suivi des diplômés est insuffisant, ce qui ne permet pas de réfléchir à une évolution de leur positionnement.

Au-delà de ce cas spécifique, le champ *Interculturalité* gagnerait à élargir son recrutement, de façon à permettre le maintien dans son intégralité d'une offre qui pourrait être considérée pour partie comme étant surabondante ou inadaptée. C'est notamment le cas des licences du domaine Arts, lettres et langues (*Lettres* ; LEA ; LLCER) mais aussi en sciences de l'éducation (licence classique et licences professionnelles).

Un travail complémentaire sur les débouchés pourrait également être mené dans différentes directions :

- Un élargissement pour ce qui concerne les masters qui ne sont pas dans le domaine de l'éducation et de la formation, au-delà de l'enseignement et de la recherche, et pour la licence LEA (relance d'un parcours anglais-espagnol par exemple).
- Un recentrage au contraire pour les licences professionnelles qui embrassent un trop grand nombre de débouchés potentiels, sans forcément les voir se concrétiser pour leurs diplômés (en particulier, le cas des LP *Librairie et métiers du livre* ; *Administration et gestion des entreprises culturelles*).

La licence et le master de *Langues étrangères appliquées* gagneraient au développement d'un centre de ressources en langues mutualisé. Cela permettrait notamment de développer la mobilité des étudiants et l'attractivité de ces formations au-delà de l'échelle locale.

La dimension internationale de certaines formations pourrait être renforcée, compte tenu de la situation frontalière de l'UHA et de l'intitulé du champ, avec davantage d'enseignements de langues étrangères. Ce serait notamment profitable à l'ensemble des LP.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'EVALUATION HCERES

Champ Interculturalité

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

S'agissant des deux points soulevés dans l'avis sur la cohérence globale du champ :

- Le suivi des diplômés devra effectivement être affiné, tout d'abord au niveau du site Alsace et à celui des établissements. En l'absence de moyens humains dédiés, les départements du champ continueront à favoriser l'entrée par les associations d'anciens ;
- L'Approche Programme sera généralisée à l'UHA pour 2018-2022. Dans cette optique, non seulement les LP seront définies par leur référentiel de compétences, mais aussi les L et les M. L'évaluation de ces compétences pourra prendre la forme de portfolios électroniques (l'UHA utilisera Mahara, la formation des enseignants est en cours) et de projets tuteurés (au moins un par année en L par exemple).

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

